

## OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

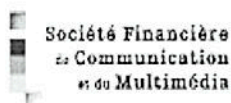
Initiée par la Société Française du Radiotéléphone (*SFR*)



Présentée par CM-CIC Securities

**CM-CIC Securities**

visant les actions de la Société Financière de Communication et du Multimédia (*SFCM*)



DECLAREE CONFORME PAR L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Le présent communiqué conjoint établi par la Société Française du Radiotéléphone (*SFR*) et par la Société Financière de Communication et du Multimédia (*SFCM*) est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 1° et 2° et de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (*l'AMF*). La note d'information établie conjointement par SFR et par SFCM relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par SFR et visant les actions de SFCM a, en application de la décision de conformité de l'AMF en date du 16 mars 2011 et conformément aux dispositions de l'article 231-23 du Règlement général de l'AMF, reçu de l'AMF le visa n°11-074 en date du 16 mars 2011.

L'offre publique de retrait (*l'Offre*) est faite au prix de 6,50 euros par action.

A l'issue de l'Offre, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L.433-4-II du code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions SFCM qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à SFR, moyennant une indemnisation de 6,50 euros par action SFCM, nette de tous frais.

L'Offre sera ouverte pendant 10 jours de négociation selon un calendrier publié par l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SFCM et de SFR ont été déposées le 16 mars 2011 auprès de l'AMF.

Des exemplaires de la note d'information conjointe visée par l'AMF, ainsi que des documents reprenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de SFCM et de SFR sont disponibles sans frais auprès de :

- SFR – 42, avenue de Friedland – 75008 Paris;
- SFCM – Immeuble "Le Quartz" – 75, cours Emile Zola – 69100 Villeurbanne;
- CM-CIC Emetteur – Département Corporate de CM-CIC Securities – 6, avenue de Provence – 75441 Paris Cedex 09.

La note d'information conjointe et les autres informations de SFCM et de SFR sont également disponibles sur les sites internet de SFCM ([www.financieredecom.fr](http://www.financieredecom.fr)), de SFR ([www.sfr.fr](http://www.sfr.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

*L'Offre est faite exclusivement en France. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France.*